

COMMUNIQUE DU 6 JANVIER 2021

**MISE A DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION ET DU DOCUMENT
"AUTRES INFORMATIONS" DE LA SOCIETE SOFIOUEST**

**DANS LE CADRE DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE VISANT LES
ACTIONS DE LA SOCIETE**



INITIEE PAR

SOFIOUEST SA

PRESENTEE PAR



Le présent communiqué établi par la société SOFIOUEST SA (« **SOFIOUEST** ») est diffusé conformément aux dispositions des articles 231-27 1° et 2° et 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** »).

En application de l'article L. 621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a apposé le visa n° 21-004 en date du 5 janvier 2021 sur la note d'information établie par SOFIOUEST relative à l'offre publique d'achat simplifiée le cas échéant suivie d'un retrait obligatoire (l'« **Offre** ») initiée par SOFIOUEST et visant les actions de la société SPIR COMMUNICATION.

AVIS IMPORTANT

Dans le cas où, à la clôture de l'Offre, les actionnaires n'ayant pas apporté leurs titres à l'Offre ne représenteraient pas plus de 10% du capital et des droits de vote de SPIR COMMUNICATION, SOFIOUEST se réserve le droit de demander à l'AMF, dès la clôture de l'Offre ou au plus tard dans les trois mois suivant sa clôture, conformément aux articles L. 433-4 II du code monétaire et financier et 237-1 et suivants du règlement général de l'AMF, la mise en œuvre d'un retrait obligatoire afin de se voir transférer les actions non apportées à l'Offre moyennant une indemnisation en numéraire égale au prix de l'Offre.

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF et Euronext publieront respectivement un avis d'ouverture et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de SOFIOUEST ont été déposées auprès de l'AMF le 5 janvier 2021 et mises à la disposition du public le 6 janvier 2021.

La note d'information visée par l'AMF et les autres informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de SOFIOUEST sont disponibles sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) et peuvent être également obtenues sans frais auprès de

SOFIOUEST, 38 rue du Pré Botté, 35000 Rennes, et **Kepler Cheuvreux**, 112 avenue Kléber, 75116 Paris.

L'Offre est faite exclusivement en France.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre au public.

Le présent communiqué n'est pas destiné à être diffusé dans les autres pays que la France. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et l'acceptation de l'Offre peuvent faire l'objet dans certains pays d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer.